



INSTITUT NATIONAL
DE L'ORIGINE ET DE
LA QUALITÉ

La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : Didier PRAT
Téléphone : 04.71.63.85.42
Mail : d.prat@inao.gouv.fr

N/Réf. : 17 – EV/DP/NF - 360

Objet : Demande d'autorisation d'exploiter un
parc éolien sur la commune de
MAILHAC SUR BENAIZE (87)



La Directrice de l'INAO
à
Monsieur Le Préfet de la Haute Vienne
Direction de la Légalité
Bureau des Procédures environnementales
Et de l'Utilité Publique
1 rue de la Préfecture - BP 87031
87031 LIMOGES Cedex 1

A l'attention de Madame Marie Flore BREDACHE

Aurillac, le 12 décembre 2017

Vous avez consulté l'INAO sur un dossier de demande d'exploitation d'un parc éolien sur la commune de MAILHAC SUR BENAIZE présenté par la société SAS PARC EOLIEN DE MAILHAC SUR BENAIZE.

La commune de MAILHAC SUR BENAIZE est incluse dans :

- l'aire géographique de production des AOP "Beurre Charentes-Poitou", "Beurre des Charentes" et "Beurre des deux Sèvres",
- l'aire géographique des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) "Agneau du Limousin", "Agneau du Poitou-Charentes", "Haute Vienne", "Jambon de Bayonne", "Porc du Limousin", "Veau du Limousin" et "Volailles du Berry".

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'affecte pas l'activité des AOP et IGP concernées.

Pour la Directrice et par délégation,
La Déléguée Territoriale,

Emmanuelle VERGNOL

INAO - Délégation Territoriale Auvergne Limousin

Site d'Aurillac – Village d'Entreprises
14 Avenue du Garric - 15000 AURILLAC
TEL : 04 71 63 85 42. - www.inao.gouv.fr